

# Résumé d'évaluation

## Evaluation rétrospective de deux projets d'approvisionnement en eau potable (AEP) de la péninsule de Sima à Anjouan et des régions de Djandro et Moimbao à Mohéli

Pays : **Union des Comores**

Secteur : **Eau potable**

Évaluateur : **Hydroconseil**  
Date de l'évaluation : **2020-2021**

### Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet** : CKM 3009 et CKM 1078

**Montant** : 4,2 M€ et 4,2 M€

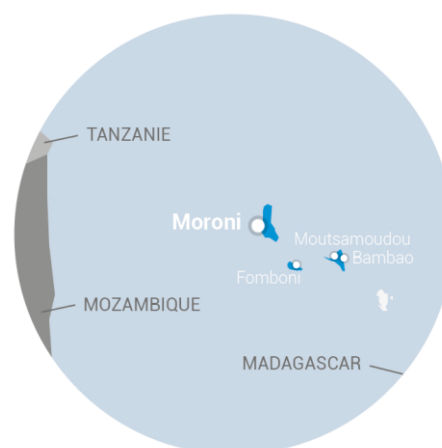
**Taux de décaissement** : 100% et 100%

**Signature de la convention**

**de financement** : mai 2010 et octobre 2011

**Date d'achèvement** : déc. 2015 et sept. 2017

**Durée** : 5,5 ans et 6 ans



### Contexte

Du fait de la faible quantité et qualité de l'eau disponible et du manque d'infrastructures gérées de manière adéquate et durable, le taux d'accès amélioré à l'eau potable reste très limité aux Comores, notamment en milieu rural.

L'AFD appuie le secteur de l'eau aux Comores depuis les années 1980, dans un premier temps à travers le soutien aux entreprises nationales de l'eau et l'électricité, et depuis 2004 avec des projets d'AEP sur les îles d'Anjouan et Mohéli. Les deux projets évalués s'inscrivent dans cette dynamique.

### Intervenants et mode opératoire

L'AFD a signé les deux conventions de financement avec le Ministère des Finances des Comores. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée par le Ministère en charge de l'eau aux Unions de Comités de l'Eau d'Anjouan (UCEA) et de Mohéli (UCEM), en charge d'appuyer et de superviser les travaux et les structures de gestion mises en place. Ces UCE étaient appuyés chacun par une Assistance Technique et Maitrise d'œuvre (MOAT), chargée de contrôler les travaux et d'appuyer la mise en place des structures de gestion ainsi que de sensibiliser la population.

### Objectifs

Les objectifs spécifiques des deux projets étaient similaires :

- Amélioration du taux d'accès à l'eau potable des populations de la péninsule de Sima sur l'île d'Anjouan et la région du Djandro sur l'île de Mohéli, à l'horizon 2025 ;
- Mise en place d'un service public de l'eau potable complet, durable et accessible à tous dans un esprit d'équité dans la péninsule de Sima sur l'île d'Anjouan et la région du Djandro sur l'île de Mohéli

### Réalisations attendues

- La ressource en eau est mobilisée et les systèmes d'adduction et de distribution de l'eau sont fonctionnels ;
- Les acteurs du service public de l'eau remplissent leur rôle ;
- Le financement du service public est perçu comme utile par les usagers ;

Pour cela, les deux projets se sont basés sur deux composantes : une composante « travaux » et une composante « formation, pilotage, communication. »

## Appréciation de la performance

### Pertinence

L'instruction des projets s'est fondée sur une étude de faisabilité de qualité qui avait identifié une grande partie des difficultés rencontrées par la suite, notamment les enjeux sociaux, qui auraient pu faire l'objet de plus d'attentions dans la conception et la mise en œuvre des projets.

A posteriori, les habitants des villages ciblés ont en grande partie adhéré au service, en particulier à travers les branchements privés. La tarification volumétrique a constitué une barrière, notamment dans les villages où la ressource en eau était déjà accessible (présence d'un ancien réseau, source proche) et son utilisation gratuite.

Le projet, dans le but de faire évoluer le secteur, a été au-delà des stratégies et réglementations nationales et des attentes des bénéficiaires, qui avaient a priori peu d'intérêt pour une eau réellement potable et un service professionnel. Intérêt qui a pu être suscité par la suite grâce aux efforts de sensibilisation. L'approche intégrée de développement des services était donc ambitieuse et comportait un risque d'appropriation des services par les bénéficiaires et l'Etat.

### Efficacité

L'atteinte des résultats est assez mitigée. En effet, les infrastructures construites sont globalement de bonne qualité et les structures de gestion de service ont bien été mises en place, bien qu'une continuité de l'appui aurait été nécessaire dans les premiers mois après la mise en eau. Par ailleurs, les STEFI n'ont pas été mis en place (Mohéli) ou n'ont pas perduré (Anjouan). 4 villages sur les 16 initialement identifiés n'ont pas adhéré au service, dont 2 qui n'ont jamais consommé l'eau des réseaux construits. Les modes de gestion choisis initialement ont dû être adaptés aux situations locales.

L'UCEA et l'UCEM ont joué un rôle central dans la gestion du service en tant que maîtres d'ouvrage délégués, et pour l'UCEM de gestionnaire des services. L'Etat a été relativement peu impliqué et s'est peu saisi des avancées des projets.

### Efficiences

En général, les ressources nécessaires ont été mobilisées en temps voulu. Il aurait été important d'arriver à mobiliser les ressources pour un suivi plus conséquent sur les premiers mois d'exploitation des réseaux, ce qui n'a pu être réalisé du fait des retards dans les travaux.

Les retards totaux de 24 et 21 mois, bien que non négligeables, sont principalement liés aux travaux et ne semblent pas particulièrement étonnants au vu du contexte local.

Les ratios coûts bénéficiaires sont très élevés (350€ et 628€), mais les objectifs des projets auraient difficilement pu être atteints à moindre frais.

### Durabilité

En général, le modèle technico-financier des ouvrages et leur exploitation étaient relativement durables, l'équilibre financier était encore précaire mais le taux de recouvrement et l'assiette de facturation avaient tendance à augmenter. La viabilité de l'UCEA et de l'UCEM paraissait donc possible, bien que fragile.

La durabilité des résultats a été bousculée par la création de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) par l'Etat en 2019.

La reprise de la gestion par la SONEDE en 2020 à Sima et 2019 à Djandro/Moimbao a induit une détérioration des indicateurs financiers et techniques ainsi que des blocages sociaux à Anjouan. La situation est donc risquée pour la pérennité des systèmes.

### Valeur ajoutée de l'AFD

Les deux projets ont servi d'exemple aux acteurs du secteur, et les ont fait réfléchir sur l'importance d'une eau traitée, de l'approche service et du recouvrement des coûts. Cependant, la réforme actuelle va à l'encontre de certaines avancées favorisées par les projets. L'influence des projets pourrait donc se révéler éphémère du fait d'un contexte institutionnel instable et conflictuel.

Par ailleurs, l'AFD a bel et bien renforcé les capacités des UCE et a soutenu les MOAT dans leurs missions.

## Conclusions

**Les risques et opportunités du contexte étaient bien identifiés, les contraintes sociales auraient pu être mieux prises en considération.**

**Les standards des infrastructures et des services mis en place sont élevés.**

**L'accompagnement des structures de gestion après la mise en eau des systèmes a été trop limité.**

**Les modes de gestion territorialisés mis en place ont pu faire leurs preuves.**

**La stratégie était ambitieuse mais risquée, la qualité de l'intervention a été appréciée.**

**La durabilité du projet, prometteuse, a été mise en question par une réforme ex post et la faible implication et appropriation de l'Etat central.**

## Enseignements

**Les projets d'eau potable innovants nécessitent une attention accrue aux aspects sociaux et institutionnels, particulièrement aux Comores.**

**Il semble déterminant de cibler en priorité les villages avec un mauvais accès à l'eau pour améliorer le taux d'accès mais aussi pour éviter des blocages sociaux importants liés à des « réseaux parallèles ».**

**Avec des efforts importants, il est possible de faire accepter la tarification volumétrique, même dans des contextes réfractaires.**

- Bien expliquer les différentes composantes des coûts et associer les usagers à leur calcul
- Faire preuve de transparence
- Réfléchir à une tarification sociale